



Chères Franklinoises, chers Franklinois,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier de l'année 2022, qui comprend le rapport de l'auditeur externe et le rapport financier de la Municipalité de Franklin. Le tableau ci-dessous vous présente les résultats en fonction des grandes catégories de revenus et de dépenses.

### **États financiers consolidés 2022**

<b>État des résultats consolidés:</b>	<b>2022</b>
<b>Revenus</b>	
Taxes	2 329 975 \$
Compensations tenant lieu de taxes	13 113 \$
Transferts	926 444 \$
Services rendus	115 757 \$
Imposition de droits, amendes, pénalités et intérêts aux placements	132 813 \$
Autres revenus	37610 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>3 555 712 \$</b>
<b>Dépenses</b>	
Administration générale	892 033 \$
Sécurité publique	441 793 \$
Transport	892 507 \$
Hygiène du milieu	415 788 \$
Aménagement et urbanisme	159 841 \$
Loisirs et culture	281 598 \$
Frais de financement	24 316 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>3 107 876 \$</b>
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice comptable	(447 836 \$)
Revenus d'investissement	(585 946 \$)
Amortissement	530 357 \$
Remboursement de la dette à long terme et financement des activités de fonctionnement	(67 739 \$)
Affectations – Activités d'investissement	(313 729 \$)
Affectations – Excédent de fonctionnement affecté	31 866 \$
Affectations – Réserves financières et fonds réservés	(22 466 \$)
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice à des fins fiscales	20 179 \$
<b>Rémunération des élus en 2022 incluant les régies et la MRC</b>	<b>Rémunération</b>
Maire	31 018 \$
Conseiller #1	7 265 \$
Conseiller #2	9 193 \$
Conseiller #3	8 088 \$
Conseiller #4	8 293 \$
Conseiller #5	7 963 \$
Conseiller #6	9 275 \$

Les États financiers 2022 ont été audités par la firme d'auditeurs comptables BCGO S.E.N.C.R.L. et ont été déposés à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 2 avril 2024. L'avis émis par la firme comptable démontre que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité.

<b>INFORMATIONS</b>	<b>2022</b>
Évaluation foncière imposable	301 743 375 \$
Taux de taxe foncière générale	0,66 \$/100 \$
Taux de taxe agricole	0,4663 \$/100 \$
Taux de taxe 6 logements et plus	0,86 \$/100 \$
Taux de taxe commerciale	0,86 \$/100 \$
Taux de taxe industriel	0,66 \$/100 \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (Règl. #293)	0,00295 \$/100 \$
Taux de taxe – travaux de cours d'eau	0,0047 \$/100 \$
Taxe d'enlèvement des ordures	81,83 \$
Taxe pour le recyclage	33,21 \$


## **CONCLUSION**

La Municipalité de Franklin affiche une excellente santé financière grâce à de bonnes pratiques de gestion. Des efforts optimaux sont déployés afin de vous offrir des services de qualité dans le respect de notre cadre financier, tout en tenant compte de la capacité de payer des citoyens.

Plus précisément, mentionnons que nous terminons l'année 2022 avec un excédent de 10 947 \$, pour cette seule année (voir la page 1 du Sommaire de l'information financière consolidée 2022). Ce montant signifie que nous avons budgété avec justesse les dépenses qui allaient être réalisées en 2022. Pour prendre connaissance de ce montant et des autres données des états financiers de 2022, vous pouvez consulter le Sommaire de l'information financière consolidée 2022 et les états financiers 2022 sur le site Web de la Municipalité.

De plus, parmi les réalisations notables de l'année financière 2022, soulignons que nous avons réussi à augmenter de 1 242 655 \$ en 2021 à 1 748 468 \$ en 2022 les débiteurs (page 2 du Sommaire de l'information financière consolidée 2022), notamment en allant rechercher les taxes TVQ et TPS auxquelles nous avons droit au cours des années précédentes, mais qui n'avaient pas été réclamées. Par ailleurs, il importe de noter que nous avons réussi à abaisser le niveau de la dette à 0,36 \$ / 100 \$ d'évaluation en 2022, comparativement à 0,42 \$ / 100 \$ d'évaluation en 2021. À des fins de référence, selon nos auditeurs, spécifions que le niveau d'endettement des municipalités dans la MRC est en moyenne de 0,54 \$ / 100 \$ d'évaluation alors que les municipalités québécoises qui figurent dans notre tranche de population est de 1,04 \$ / 100 \$ d'évaluation.

Enfin, je tiens à souligner, en mon nom personnel et au nom du conseil municipal, l'immense travail accompli par tous les bénévoles de la Municipalité qui œuvrent à l'intérieur des services (pompiers et premiers répondants), des divers comités, associations, mouvements ou clubs sociaux ainsi que le boulot réalisé par les employés municipaux. Par votre implication, vous contribuez à la sécurité et à l'amélioration de la qualité de vie des citoyennes et citoyens de notre belle communauté.

  
 Yves Métras  
 Maire